

# Important - À lire L'établissement

## Camping Vive la Vie



Nous nous efforçons d'offrir à tous nos clients le séjour le plus agréable possible. Notre règlement intérieur offre une poignée pour cela. Beaucoup de ces règles sont évidentes pour beaucoup. Néanmoins, nous avons jugé nécessaire de les rédiger de manière à ce que tout le monde soit conscient de la même chose.

Si, malgré cette description, des situations se présentent qui ne sont pas couvertes par ce règlement intérieur, nous vous demandons de nous consulter. Vous pouvez nous trouver à l'intérieur ou autour de la réception pendant les heures d'ouverture. Si nous ne sommes pas là, vous pouvez nous joindre sur l'un de ces deux numéros : +31626236995 ou +33689771308

Ces règles s'appliqueront à partir du 1er mars 2024. La version la plus récente est toujours la version actuelle. Celui-ci peut être téléchargé sur notre site web, mais bien sûr également disponible à la réception.

Nous souhaitons à tous un agréable séjour à Vive la Vie et nous espérons vous revoir.

### Respect

1. Au Camping Vive La Vie, nous nous traitons les uns les autres avec respect. L'agression (physique), la violence verbale ou non verbale ne seront pas tolérées, ainsi que la discrimination ou l'insulte.
2. En tant que locataire d'un hébergement ou d'un emplacement de camping, vous êtes responsable des agissements des autres campeurs et/ou visiteurs du camping ; Vous devez donc vous assurer qu'ils respectent le règlement intérieur et les autres règlements du camping.

### Généralités

1. L'usage de stupéfiants n'est pas autorisé. Boire de l'alcool avec modération.
2. Seule l'utilisation de bouteilles de gaz certifiées GPL est autorisée.
3. L'utilisation de générateurs (pour produire de l'électricité) n'est pas autorisée.



4. Parce que l'utilisation de votre propre récepteur internet ou la création de votre propre réseau wifi perturbe le réseau wifi du camping, cela n'est pas autorisé.
5. En raison du danger d'incendies (de forêt), les feux à ciel ouvert ne sont pas autorisés, y compris les foyers ou les poêles, à condition que nous en donnions expressément autorisation.
6. Le barbecue (au charbon) n'est autorisé que si les pompiers l'ont approuvé et à condition que les autres clients ne soient pas dérangés par cela.
7. Il est interdit de fumer dans les locations et dans tous les espaces communs.
8. Chaque visiteur doit avoir une assurance responsabilité civile pour les dommages causés à des tiers.
9. La livraison des marchandises doit toujours être signalée à l'avance à la réception.
10. Si vous rencontrez des problèmes, veuillez nous en informer rapidement. De cette façon, nous espérons pouvoir le résoudre ensemble. Si cela ne vous convient pas, nous vous renvoyons à la Commission des Litiges du Conciliateur de Justice. Vous pouvez nous demander les données.

### (Non) bruit au camping

1. Vive la Vie est un camping nature. Entre 22h30 et 08h00, c'est calme sur le camping ; Il est interdit de parler, de chanter ou de rire fort.
2. Si vous avez réservé une place de parking payante chez vous, vous pouvez faire le tour du site avec votre véhicule entre 08h00 et 22h30. En dehors de ces horaires, il n'est pas permis de quitter votre véhicule (marche au ralenti). Si vous arrivez avec votre véhicule après 22h30, nous vous demandons de vous garer devant le camping.
3. Si vous arrivez après 22h30, nous évaluerons en concertation s'il est possible de vous rendre dans votre cour en voiture pour y laisser sortir vos affaires.
4. Les bruits émanant d'appareils électriques ne sont pas autorisés. Bien sûr, vous pouvez utiliser des écouteurs pour que les autres ne soient pas dérangés par eux.

### Responsabilité

1. Le Camping Vive La Vie n'est pas responsable de la perte, de la détérioration ou du vol de vos biens. Ne laissez pas vos affaires sans surveillance au camping et dans votre voiture.
2. Pendant votre présence, vous pourrez utiliser la propriété du Camping Vive La Vie et des tiers. Traitez ces biens comme s'ils étaient les vôtres.

3. Le camping n'est pas responsable des dommages, accidents, pertes d'objets ou autres irrégularités liées à l'utilisation du camping (hébergement).
4. Le camping n'est pas responsable des conséquences directes et indirectes de conditions météorologiques extrêmes ou d'autres formes de force majeure.
5. Il n'y a pas de surveillance au niveau des équipements de jeux et de la piscine, vous êtes responsable du comportement et de la surveillance de vos enfants.

## Réception

1. Les heures d'ouverture de la réception sont indiquées à l'entrée de la réception, mais la réception est généralement ouverte entre 08h30 et 11h00 et entre 15h00 et 20h00.
2. Pour les urgences entre 22h00 et 8h30, vous pouvez nous appeler : +31626236995 ou + 33689771308
3. À votre arrivée au camping, merci de vous présenter à la réception. S'il n'y a personne, vous pouvez nous joindre aux numéros ci-dessus.
4. Il n'est pas permis de choisir indépendamment une cour ou d'emménager dans votre logement sans vous enregistrer.
5. À la réception, vous pouvez utiliser gratuitement notre réseau Wi-Fi.

## Voiture

1. Nous essayons de limiter au maximum le stationnement des voitures sur le site. Vous pouvez garer votre voiture gratuitement sur le parking en face de la réception.
2. À l'arrivée et au départ, vous pouvez garer temporairement votre voiture dans la cour, la maison nature ou le mobil-home pour décharger ou charger.
3. La vitesse maximale sur le camping est au pas (1ère vitesse ou à une automatique sans accélération).
4. Vous pouvez garer votre véhicule sur votre emplacement moyennant un supplément. Une demande doit être soumise et payée à l'avance.
5. Si vous revenez au camping avec votre véhicule après 22h30, nous vous demandons de garer votre véhicule à l'emplacement devant le camping et de ne pas vous rendre sur le camping.

## Sanitaires et équipements généraux

1. Nous nous occupons du nettoyage quotidien des sanitaires. Nous vous demandons de le laisser propre et bien rangé après utilisation.

2. Nous fournissons du papier toilette, mais en raison du risque de colmatage (nous avons notre propre système d'égouts dont les pompes tombent en panne si elles ne sont pas utilisées correctement), nous vous demandons de l'utiliser avec précaution. Voulez-vous vous assurer que vous ne tirez que du papier toilette et non des lingettes, des tampons et d'autres matériaux ?
3. Si vous n'avez plus de papier toilette, vous pouvez en prendre de nouveaux dans les éviers.
4. Il y a des toilettes chimiques dans le grand bâtiment sanitaire. C'est l'endroit idéal pour vider les pots, les seaux de toilettes, les toilettes chimiques et les eaux usées.
5. Nous ne travaillons pas avec des pièces de monnaie pour l'utilisation de la douche. Cependant, nous demandons que nous traitions l'eau rare avec soin.

### Le terrain

1. Chaque campeur doit pouvoir s'identifier.
2. Le Camping Vive La Vie ne peut être tenu responsable des incendies, pertes ou dommages causés par des tiers.
3. L'utilisation de l'aire de jeux et de la piscine du camping se fait à vos risques et périls.

### Équipement

1. En haute saison, vous pouvez utiliser notre service de pain, si vous passez votre commande avant 19h00 la veille, vous pouvez la récupérer à la réception après 09h00 le lendemain.
2. Le court de tennis, la piscine, le terrain de pétanque et le mini-golf sont ouverts de 08h00 à 21h00, sauf indication contraire.
3. Les fournitures pour ces courts peuvent être empruntées gratuitement à la réception, à condition que le matériel soit manipulé avec soin. En cas de perte ou de défectuosité, le camping peut facturer ces frais.
4. De petits rafraîchissements peuvent être achetés à la réception. Celle-ci est comptabilisée sur une liste afin qu'elle soit payée au moment du règlement et que nous devions nous promener avec le moins d'argent possible.
5. Les enfants peuvent compter leurs propres goûters, conclure des accords clairs avec vos enfants.

## Piscine

1. En saison, la piscine est ouverte de 8h00 à 21h00, sauf indication contraire.
2. La douche est obligatoire pour l'utilisation de la piscine.
3. Les chiens ne sont pas admis.
4. Il est interdit de fumer ici.

## Gaspiller

1. Malheureusement, aucun camion à ordures ne vient au camping et nous devons nous débarrasser des ordures manuellement.
2. Nous essayons d'éliminer les déchets séparément. Nous collectons la verdure, le verre, le plastique et les déchets résiduels. Les sacs remplis de déjections canines doivent être fermés avec du « reste ».
3. Nous vous demandons de trier vos déchets et de les déposer à l'endroit indiqué ci-dessus à l'entrepôt.
4. Parce que nous devons éliminer les déchets nous-mêmes manuellement, nous vous demandons de TOUJOURS déposer vos déchets dans un sac poubelle dans les seaux centraux de l'entrepôt et NON dans les poubelles des installations sanitaires.
5. Les piles et autres déchets chimiques peuvent être déposés à la réception. Nous nous occupons de l'élimination respectueuse de l'environnement.
6. Il n'est pas permis de placer vos déchets encombrants dans ou à côté d'un conteneur. Les déchets encombrants (réfrigérateurs, tentes cassées, bâches, piquets de tente, meubles, pierres, etc.) doivent être éliminés vous-même. Nous pouvons vous fournir l'adresse appropriée.
7. Il est interdit de rejeter les eaux usées en dehors du point d'évacuation désigné dans le grand bâtiment sanitaire.

## Visiteurs (d'un jour)

1. Les visiteurs sont les bienvenus entre 9h00 et 22h00. Ils doivent avoir quitté le site à 22h00.
2. Les visiteurs doivent toujours être enregistrés.
3. Un maximum de 2 visiteurs sont les bienvenus par cour, maison nature ou mobil-home.
4. Les visiteurs ne sont pas autorisés à passer la nuit. Dans ce cas, ils devront réserver une cour ou payer un supplément pour les nuitées.

5. Les visiteurs paient un montant fixe par jour, à payer à l'arrivée.
6. Les visiteurs ne sont pas autorisés à visiter pendant plus de 2 jours à la fois.
7. Les visiteurs ne sont pas autorisés à amener des animaux domestiques.
8. Sans inscription, les visiteurs seront priés de quitter le site immédiatement.
9. Les visiteurs ne sont jamais autorisés à entrer sur le site en voiture ou autre véhicule.
10. Les visiteurs peuvent se garer gratuitement sur le parking situé à l'entrée du camping.
11. Les visiteurs ne sont pas autorisés à utiliser les installations proposées, sauf autorisation explicite. L'autorisation doit être demandée explicitement.

## Animaux

1. Les animaux de compagnie sont les bienvenus sur le camping, mais ils ne doivent jamais être laissés sans surveillance ou causer des nuisances.
2. Un maximum de 2 animaux de compagnie par cour sont autorisés moyennant un supplément.
3. Les chiens des campeurs sont autorisés à courir librement si vos compagnons de camp ne sont pas dérangés par cela, si votre chien se comporte de manière amicale et si votre chien ne cause aucune nuisance.
4. Les animaux domestiques ne sont pas les bienvenus dans ou à proximité de la piscine.
5. Nous vous demandons de promener votre chien à l'extérieur du camping.
6. Vous pouvez jeter les sacs à crottes dans le conteneur résiduel.

Dans les cas non couverts par ce règlement intérieur, le gestionnaire du camping ou le propriétaire décidera. Le non-respect du règlement intérieur ou le non-respect des consignes peut entraîner un avertissement, un refus d'accès aux parties communes du Camping Vive La Vie ou l'expulsion du camping. Les violations de la loi et les crimes sont toujours signalés à la police.